

GVRando Gardanne

BP 40070 13542 GARDANNE CEDEX

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025

Du 27 Mars 2025

Exercice 2024

Le Président Thierry BARBIER salue l'assemblée et remercie tous les adhérentes et adhérents ayant répondu présent.

L'assemblée générale est ouverte à 18h00, la feuille de présence fait état de 71 adhérents présents et de 121 représentés. Le quorum étant de 111 celui-ci est atteint, total des voix : 182

1^{ère} RESOLUTION

Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Générale du 12 mars 2024.

Compte rendu consultable sur le site de l'association : www.gvrando.com

Vote : Pour : 182 Abstention : 0 Contre : 0

La 1^{ère} résolution est : adoptée à l'unanimité.

Claude CHAUVET nous présente l'analyse des adhésions de la saison 2024-2025 : Annexe 1 et 1 bis.

2^{ème} RESOLUTION

RAPPORT MORAL des diverses activités de la saison 2024

Activité gymnastique Par Thierry BARBIER : annexe 2

Durant l'année 2024, nous avons pu assurer 445 (462 en 2023) séances sur les 493 (509 en 2023) programmées avec une participation de 11793 (10541) adhérents, soit une fréquentation moyenne annuelle par séance de 23,92 (22,81 en 2022) participants (augmentation de plus 1 point par rapport en 2023). De fait, je tiens à remercier les adhérentes et adhérents de leur fidélité dont ils font preuve tout au long de cette année 2024. Concernant le matériel de gymnastique, nous avons acheté en 2024 du matériel gymnique pour 1000€.

Coté formations des animatrices et animateurs.

3 animatrices /teurs ont participés à la formation PSC en janvier, (Sidonie Chapelle, Julien Franchi et Philippe Neveux).

Priscilia Bianchi et Sidonie Chapelle ont participé à une formation Senior Bien Vieillir en février.

Afin de continuer à se former, Priscilia a effectué d'autres formations : Pilates et Fascias, Yoga fondamental, en mars puis activités physiques adaptés (APA) en avril, suivi Dos Relaxation Marche nordique Marche Active en mai.

Une autre formation ayant pour thème le Yoyalates a été dispensée à 4 animatrices Muriel Bagnis, Priscilia Bianchi, Sidonie Chapelle et Linda Siard Nay en novembre.

Les 2 réunions annuelles des animatrices du club programmées au 6 juin et 14 novembre 2024 ont rassemblé celle-ci : cela permet à ceux-ci de se rencontrer, de discuter de leurs expériences et d'échanger avec les responsables du club des informations d'ordres administratifs et formelles. Cela permet aussi de connaître leurs desideratas envers le club

notamment sur le matériel et les formations professionnelles.

Je vous rappelle qu'ils ont le libre choix de leurs contenus pédagogiques et du matériel utilisé lors des séances dispensées.

Perspectives pour la saison à venir 2025.

Les séances de gymnastiques sont toujours au nombre de 12 par semaine. Les remplaçants occasionnel bénévole (ROB), ont pris leur mission avec sérieux puisqu'ils ont déjà opéré depuis.

Coté formation, 2 animatrices ont participé à la formation PSC du 25 janvier dernier, (Linda Siard-Nay et Muriel Bagnis).

Enfin

Un rappel du règlement intérieur concernant la gymnastique :

Pour assurer une bonne séance de gymnastique:

Arriver à l'heure de la séance avec son tapis de sol personnel,

Éteindre ou passer en mode vibreur son téléphone portable

Écouter l'animatrice et ne pas « blaguer » lors des exercices.

Ne pas partir pendant la séance sauf autorisation de l'animateur,

Ne pas oublier d'aider à ranger le matériel.

Activité RANDONNÉE PEDESTRE par Pascale TANGUY : annexe 3

Au cours de cette année 2024, 40 sorties ont été programmées, 5 ont été annulées.

Le bilan chiffré s'établit comme suit :

1030 participants pour les 35 sorties restantes, ce qui représente une fréquentation moyenne de 29 personnes par sortie soit -4 par rapport à l'année précédente qui avait été marquée par une progression de 2 personnes

La répartition par niveau est disponible en annexe ci-jointe et affichée à l'entrée de cette salle.

A nous tous nous avons parcouru cette année près de 11 400 kms soit 89% du diamètre terrestre.

- Le gâteau des rois a enfin pu se dérouler à Peynier dans la bonne humeur après une jolie balade dans le parc de la Garenne
- Il a été organisé 1 séjour dans le Verdon par Eliane, Luc et moi-même ; il y a eu 28 participants et toute une équipe d'animateurs.
- Le traditionnel séjour d'été s'est déroulé cette année dans le village du Bleynard à l'initiative de Luc et Moi-même sur une semaine. Il y a eu 50 participants et une équipe d'animateurs au top.
- Nous avons pu organiser cinq parcours d'orientation. Cette activité ludique est ouverte à tous les adhérents de l'association rando et gym et permet de découvrir la lecture de carte. A chaque séance les animateurs proposent d'accompagner les débutants sur le terrain afin de progresser en toute sécurité.
- Cette année nous avons utilisé 7 fois le car mis à disposition par la ville de Gardanne qui participe aux frais et nous en profitons pour les remercier. En effet les frais de déplacement restent à la charge de l'association pour moitié ce qui explique la participation demandée aux adhérents à chaque sortie.

FORMATION

- La formation PSC a été suivie par 9 animateurs ou adhérents.
- Deux animateurs ont suivi une session de formation continue
- Trois animateurs ont suivi la formation complémentaire d'animateurs de rando santé
- Un séjour de sensibilisation à l'environnement a été organisé pour l'ensemble de l'équipe d'animation.

PERSPECTIVES 2025

- Un séjour du 29 mai au 1^{er} juin est proposé à Meyrueis dans les Cévennes.
- Afin de satisfaire le plus grand nombre, Il y aura deux séjours d'été : le premier du Sidobre à la montagne noire du 28 juin au 5 juillet et le deuxième en Margeride du 5 juillet au 12 juillet.

FORMATION

- La formation aux premiers secours s'est déroulée le 25 janvier 2025 pour 10 personnes
- 4 Animateurs sont en cours de formation au brevet fédéral de randonnée pédestre

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs sont tous des bénévoles et organisent les sorties afin que tout se déroule pour le mieux.

Ils consacrent beaucoup de temps à trouver des idées de randonnées et à les reconnaître et sont attentifs à ce que tous les participants trouvent du plaisir au cours des sorties.

Nous vous demandons de lire attentivement les fiches d'informations afin de choisir au mieux votre niveau grâce à cette nouvelle indication de l'IBP et ainsi de faire en sorte que les randonnées se passent au mieux pour chacun.

Ils font régulièrement de gros efforts de formation et de mise à niveau de leurs compétences grâce aux formations délivrées par la Fédération dont nous soulignons la qualité. Ce ne sont pas des professionnels mais ils interviennent en respectant les principes acquis lors de ces formations.

Lors des sorties ou des séjours ils participent financièrement au même niveau que tous les membres de l'association.

Leur intervention mérite donc le respect de chacun et la reconnaissance des efforts accomplis.

Rappel du règlement

Je voulais vous citer une phrase très importante de notre règlement : « La participation à une activité impose un comportement qui facilite le bon déroulement de celle-ci notamment :

- Lire les informations écrites correspondantes et s'y conformer
- Suivre les directives de l'animateur, du responsable ou de l'organisateur
- Eviter tout comportement mettant en danger les autres personnes ou troublant le bon déroulement de l'activité
- Participer à l'esprit de groupe : apport de sa dynamique personnelle mais aussi maîtrise de ses élans individualistes.

Je fais aussi un petit rappel concernant les chaussures :

Ce sont obligatoirement des chaussures montantes à tige hautes et nous ne pouvons pas accepter de participant non équipé.

Nous savons que cela peut poser des problèmes à certains adhérents mais il faut savoir que le plus grand nombre de blessures en randonnée viennent des chevilles, il faut donc les protéger au maximum

Merci de votre attention

Activité RANDO SANTE. Année 2024 Par Pascale TANGUY : Annexe 4

Nous rappelons que cette activité a été mise en place soit pour les personnes en baisse de capacités physiques, soit pour les personnes dont les pathologies réclament une activité physique modérée, mais aussi pour celles en rémission de pathologie ou d'accident qui veulent recouvrer un petit peu de forme.

Cette saison écoulée 28 sorties ont réuni 422 personnes soit une moyenne de 15 par sortie (5 sorties ayant dû être annulées pour cause de mauvais temps).

L'encadrement a été assuré par 8 animatrices et animateurs (tous titulaires du brevet d'animateur Randonnée Pédestre et ayant suivi la formation spécifique Rando Santé©). Ils ont quelquefois été secondés par des animateurs randonnées car la plupart d'entre eux ont des multi taches au sein de l'association et ne sont pas toujours disponibles comme ils le souhaiteraient.

Cette année encore nous avons essayé de varier les sorties dans tout le territoire environnemental de Gardanne (Gréasque, le Cengle, St Jean du Puy, Roquefavour, Peypin, Belcodène, Ste Victoire, Puyloubier, etc.....)

Une journée pique-nique à Meyreuil avec visite du petit train et le traditionnel pique-nique de fin de saison sur les bords de l'Arc.

Toutes nos sorties se font en pleine nature sur bons chemins sans difficultés techniques, à allure modérée et durent 2 heures environ.

FORMATION : Trois animatrices et animateurs Rando ont suivi à l'automne la formation spécifique RANDO SANTE© afin de venir étoffer l'équipe d'animation.

Activité BALISAGE Année 2024 Par Pascale TANGUY : annexe 5

24 baliseurs assurent l'entretien des sentiers de randonnée de 9 communes, de Gardanne à Trets, soit 283 km à baliser et maintenir en bon état. Le balisage est réalisé soit par délégation du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) titulaire du marché du Conseil Départemental, soit dans le cadre de deux conventions signées directement par la GVRando avec l'Office de Tourisme de Gardanne pour les sept sentiers de la commune et la Cave Coopérative de Trets pour les deux sentiers vigneron de Trets. Ces deux conventions prévoient une contrepartie financière pour la GVRando dont le montant a été de 800 euros pour 2024

Trois animateurs et un adhérent de la GVRando contribuent également à la mise en œuvre par la FFRandonnée de la numérisation nationale des sentiers de randonnée.

Activité ORIENTATION Année 2024 Par Pascale TANGUY : annexe 6

Les parcours d'orientation, organisés depuis plus de 20 ans s'intercalent les dimanches entre les randonnées. En 2024, 5 parcours d'orientation ont pu être réalisés, avec une participation moyenne 18 personnes à chaque parcours ; un 6^{ème} a dû être annulé à cause de la météo. Si nous continuons à utiliser les cartes disponibles autour de Gardanne, parfois déjà anciennes, nous avons aussi travaillé sur des cartes neuves du Var et du Vaucluse. L'éloignement ne décourage pas les participants habituels de l'orientation.

Depuis la rentrée de Septembre 2024 de nouveaux adhérents et animateurs de randonnée se sont joints à l'équipe habituelle et nous espérons que d'autres viennent les rejoindre sur cette activité à la fois ludique et sportive.

Activité MARCHÉ NORDIQUE Année 2024 par Pascale TANGUY annexe 7

Les séances de marche nordique ont eu lieu tous les samedis matin avec une fréquentation moyenne de 15 participants par séance. Celles-ci se déroulent au lieu d'activité habituel du samedi matin près du canal à chaque première séance de début de mois puis des déplacements réguliers sur des lieux de pratique proches de Gardanne.

Il existe 2 groupes de pratique afin d'accueillir le plus grand nombre de participants et de permettre une évolution de l'acquisition du geste.

Depuis l'année 2024 il a été décidé de choisir des lieux de pratique plus proches de Gardanne afin de limiter les déplacements et les retours tardifs.

Activités du Samedi Matin Année 2024 concernant les différentes marches par Pascale Tanguy annexe 8

- **Marche modérée** environ 1h45h à 3,5km/h, référente Sylvie Plyer

Nombre de séances 35 - Fréquentation moyenne 9, plutôt 10/12 en demi-saison, la meilleure 12, la plus basse 4.

Une vingtaine de personnes ont participé à ces séances, dont 12 très régulièrement

Afin de ne pas laisser sur le bord du chemin une adhérente n'ayant pas la disponibilité de participer aux rando-santé Jacqueline habilitée à mener la marche modérée s'en est détachée autant que de besoin pour l'accompagner sur une marche réduite à 3/4km avec très peu de dénivelé en 1h30 à 2h de temps.

Ainsi est né un embryon de « marche réduite » le samedi matin qui pourrait intéresser d'autres personnes.

- **Marche soutenue** : 2 heures à 4/5 km/h, référent Claude Chauvet

Nombre de séances 33 - Fréquentation moyenne 10, la meilleure 18 (18/11), la plus basse 3 (3/9)

Une trentaine de personnes ont participé à ces séances.

Activité CULTURELLE Année 2024 par Pascale Tanguy annexe 9

3 Sorties programmées :

- La 1^{ère} : St Maximin – Pourrières Visite de la cathédrale à St Maximin – Pique-nique – Vélorail à Pourrières (20 personnes)
- La 2^{ème} sur Cabriès exposition sur « La Provence américaine » Photos, objets et documents d'époque – diaporama sur le camp du Réaltor ou 100 000 hommes ont vécu (prisonniers allemands ou italiens gardés par des soldats américains). Visite commentée par Josiane Bonnet. Visite du village. (20 personnes)

- La 3ème pour le téléthon Visite de Gardanne sur les pas de Paul Cézanne départ de son lieu d'habitation, suivi dans les vieilles rues jusqu'au moulin. Puis sur la colline où il créa plusieurs tableaux. Commenté par Josiane Bonnet. (50 personnes)

Vote : Pour : 182 Abstention : 0 Contre : 0
La 2^{ème} résolution est : adoptée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION

Commentaires sur le COMPTE D'EXPLOITATION 2024 par Françoise TENOUX annexe 10 et 11

Si l'exercice 2023 avait présenté un déficit important du à une diminution de subvention et aux indemnités de départ à la retraite de deux animatrices GV, en 2024 la gestion a pu être rééquilibrée suite à une augmentation des tarifs devenue nécessaire.

Le résultat de l'exercice est un excédent de 1048,04€.

Les Recettes

-Les adhésions

Avec 38000€ elles sont supérieures à l'année précédente malgré une diminution d'une trentaine d'adhérents, grâce aux augmentations des trois tarifs : adhésion de 20 à 25€ pour les nouveaux, GV de 87 à 90€ et randonnée de 35 à 40€.

-Les subventions

-La subvention municipale est passée de 1500 à 2000€, ce qui est notable à une période où il y a de nombreuses restrictions budgétaires.

-La subvention départementale reste à 2000€ depuis de nombreuses années.

-En 2024 nous avons récupéré la subvention de fonctionnement du FDVA, supprimée en 2023 pour une raison inconnue.

-Nous avons également obtenu les deux subventions sur projets : 1500€ pour la GV permettant d'acheter du matériel spécifique et 2000€ pour la randonnée sur le projet environnement, qui a permis de regrouper à Digne tous les animateurs un week-end sur ce thème.

Divers

-800€ de conventions de balisage des sentiers avec l'Office de Tourisme de Gardanne et la Cave Coopérative vinicole de Trets

-les versements de nos deux sponsors réguliers que nous remercions: Identités Mutuelle et la Pharmacie du Lycée pour 1200€

Les Dépenses

Les licences

Le paiement des licences représente une ponction de 36% sur les recettes d'adhésions. Les tarifs de licences n'ayant pas changé et le nombre d'adhérents étant inférieur à l'année précédente, ce poste de dépense, avec 13700€ est légèrement inférieur à 2023.

En dehors des dépenses générales obligatoires de fonctionnement (assurance, poste, banque, cotisation hébergement du site), les principales dépenses sont :

Pour la GV

Les salaires et cotisations salariales représentent l'essentiel des dépenses GV avec 20600€ pour nos 7 salariés qui assurent 12 cours hebdomadaires.

1000€ ont pu, grâce à la subvention ANS être investis dans le renouvellement et la modernisation du matériel.

Une formation yoga et un recyclage secourisme pour 3 animateurs ont également pu être organisés.

Pour la randonnée

-Le poste important habituel est le remboursement des frais de reconnaissance des randonnées. Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier des bus de la ville à un tarif préférentiel pour des randonnées plus lointaines, mais leur reconnaissance revient cher, nous ne pouvons pas les multiplier.

A noter que le séjour d'été a été organisé sans frais de reconnaissance, économie notable.

-En 2024 a été lancé un nombre important de formations pour renforcer les équipes existantes : 2760€ pour 4 brevets fédéraux et 933€ pour une formation rando santé de trois de nos animateurs actuels.

Commentaires sur le BILAN par Françoise TENOUX annexe 14

Après affectation de l'excédent du résultat de l'exercice 2024 de 1048,04€, les fonds de réserve seront de 11429,91€, auxquels s'ajoutent les 5500€ de provision pour risque. Ce montant met actuellement l'association à l'abri de risques imprévus (suppressions de subventions, baisse d'adhérents, risques salariaux...etc.).

Vote concernant le compte d'exploitation de la saison 2024

Vote : Pour : 182 Abstention : 0 Contre : 0

La 3^{ème} résolution est : adoptée à l'unanimité

4^{ème} RESOLUTION

Commentaires sur le BUDGET PREVISIONNEL 2026 par Françoise TENOUX annexe 12 et 13

Les tarifs

L'augmentation des tarifs d'adhésion les deux dernières années a permis de rétablir l'équilibre budgétaire de la GVRando. Il n'est pas prévu d'augmentation pour 2026.

Les tarifs sont de 25€ pour les nouveaux adhérents, de 95€ pour la GV et de 40€ pour la randonnée. Il faut néanmoins savoir que les licences GV vont augmenter de 2€, ce qui impactera probablement les tarifs les années suivantes.

Pour le nombre d'adhérents, le chiffre choisi est identique à celui de cette année, remonté à 440 après une baisse à 400 en 2023/2024.

Les Recettes

Adhésions : Les recettes d'adhésions estimées sont identiques aux recettes de 2024/2025 soit 43335€.

Les subventions :

Elles sont toujours évaluées au maximum, les budgets étant transmis à l'appui des demandes de subventions.

Municipalité 2000€, Département 2000€, FDVA 1000€

ANS : ce sont des subventions sur projets ; GV 1500€ et Rando 2000€

Autres ressources

- les aides aux formations du CDRP pour la randonnée (PSC, 2 Brevets Fédéraux prévus) et celles de l'AFDAS pour la Gymnastique mais ce sont des remboursements partiels des dépenses effectuées

- 800€ prévus par convention pour le balisage des sentiers avec la Cave Coopérative de Trets et l'Office de Tourisme de Gardanne

Les Dépenses

La Gymnastique

Il y a toujours 7 salariés pour 12 séances hebdomadaires. Il n'est pas envisagé actuellement d'augmentation de salaire. L'ensemble du poste salariale est prévu pour 22200€ (20000 au compte d'exploitation 2024).

Un achat de matériel est également prévu pour un montant de 1500€ ; le projet ANS GV concerne toujours des investissements en matériel nouveau.

Les formations sont le plus souvent financées par l'AFDAS mais la GVRando a pris en charge le recyclage secourisme (PSC) des animateurs GV ainsi qu'un stage yoga pour l'animatrice bénévole.

La Randonnée

-Le poste fixe le plus important est celui des frais de déplacements pour reconnaissance des randonnées par les animateurs.

Nous avons toujours l'opportunité d'utiliser les cars de la Mairie à tarif préférentiel pour proposer des randonnées plus éloignées, mais en contrepartie leur reconnaissance revient plus cher.

-Les frais d'achat de logiciels de randonnée sont également remboursés aux animateurs.

-Chaque année des formations nouvelles ou recyclage des animateurs sont prévues: 2 Brevets Fédéraux et le recyclage PSC/secourisme pour 2026.

-Depuis 3 ans des projets ANS sont montés autour du thème de l'environnement pour l'ensemble des animateurs. La somme demandée pour 2026 devrait financer un projet du même ordre.

Conclusion

Le total prévisionnel des recettes comme des dépenses s'élève à 52635€.

Le budget étant équilibré il ne devrait pas être nécessaire de puiser dans les fonds de réserve en 2026 si les subventions demandées sont effectivement obtenues.

Vote concernant le budget prévisionnel de la saison 2026

Vote : Pour : 182 Abstention : 0 Contre : 0

La 4^{ème} résolution est : adoptée à l'unanimité

Renouvellement des membres au sein du Conseil d'Administration et du bureau : par Thierry BARBIER annexe 15

Le Conseil d'Administration est composé de 20 membres Les membres suivants ont renouvelé leur désir de continuer à siéger au Conseil d'Administration pour un mandat supplémentaire de 3 ans : Bianchi Francine, Bilde Marcel, Bédikian Pierre, Crouzet Maryvonne, Le Gay Lionel, Siard-Nay Linda, Soriano Jeannette, Tanguy Luc. Je les en remercie.

Perspectives 2025.

Concernant la prochaine saison 2025/2026, le CA du 27 février 2025 a décidé de renouveler les ré inscriptions de nos adhérents durant le mois de juin. La GVRando fera tout son possible afin de continuer à proposer à ses adhérentes et adhérents, toutes ses activités sportives, « santé bien être » et culturelles avec l'aide de la municipalité de Gardanne entre autres.

A noter la bienvenue des nouveaux adhérents 2024/2025, reçu à cette occasion par une réception à la salle de la Verrière le 31 octobre dernier.

Prévisions 2026.

Notre association fêtera en 2026 ses 55 ans, elle est née le 18 mai 1971 et s'appelée "Sport Détente Loisir" puis "Gymnastique Volontaire Gardanne" le 20 novembre 1979 pour devenir "GVRando Gardanne le 02 février 2003. Comme en 2021, une commission sera désignée afin de réfléchir à une organisation festive que nous fixerons plus tard.

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement

➤ **nos partenaires** qui nous ont fait confiance en 2024 :

MM FORNADIS – Pharmacie du Lycée.

Identités Mutuelle.

Thierry Barbier remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la saison : animatrices, animateurs, membres des différentes commissions, membres du conseil d'administration et tous les bénévoles qui contribuent à la bonne marche de l'association. Plus particulièrement, il remercie également les organismes qui nous aident.

➤ **La municipalité de Gardanne** pour son aide logistique et financière.

➤ **Monsieur le Maire Hervé GRANIER**

➤ **Claude DUPIN, délégué municipal responsable du service des sports à la mairie de Gardanne. Absent excusés toutes les deux suites au conseil municipal en même temps que notre AG.**

- **L'Office de tourisme** qui fait l'interface entre les organisateurs et les adhérents pour les réservations et les informations.
- **Le Conseil Départemental 13, et L'A N S** pour les subventions de fonctionnement.
- **Nos Comités Départementaux CODEP 13 et CDRP 13. Absente excusée de la Présidente du CRDP 13 Marie-Anne Clarté.**

Sans ces soutiens et sans les bénévoles de l'association, nous ne pourrions satisfaire un de nos objectifs qui est le maintien d'un niveau de cotisation mettant nos activités à la portée de tous.

Enfin une pensée concernant les adhérents disparus durant la saison : Néant

Questions diverses.

De Josiane Bonnet : demande de porte manteaux au gymnase Giovale.

Réponse du président : le gymnase possède 2 vestiaires complets et équipés de porte manteaux, situé en retrait de celui-ci.

Concernant l'organisation du gâteau des Rois en janvier ; problématique des adhérents GV qui se plaignent : il faut se lever trop tôt, il fait trop froid, et les conjoints ne peuvent pas participer.

Réponse du Président : les adhérentes/ents sont libres, le club profite de ce moment convivial afin de faire de plus amples connaissances entre « givistes » et randonneurs et offre à cette occasion la galette des rois. Oui effectivement, les conjoints non adhérents au club ne peuvent se joindre à cette occasion.

Le Président



GVRANDO GARDANNE
Gymnase de Fontvenelle
BP 40070
13542 GARDANNE CEDEX